



AVIS

CONSEIL GENERAL

Réuni en séance le 12 juin 2019, en présence de 37 membres, le Conseil Général a pris les décisions suivantes :

1. Comptes 2018

1. Il refuse par 30 voix contre et 7 voix la motion demandant un vote sur l'entrée en matière des comptes 2018
2. Il accepte par 31 voix pour, 5 contre et 1 abstention les comptes 2018 de la Municipalité de Bagnes

2. Centre sportif de Verbier

1. Il accepte par 14 voix pour, 11 contre et 10 absentions l'entrée en matière sur la demande de crédit complémentaire pour le Centre sportif
2. Il accepte par 24 voix pour, 11 abstentions et 1 refus le crédit complémentaire de CHF 13'478'000.- pour le bâtiment DE (Espace Détente) du Centre sportif

Les documents concernant ces décisions sont à disposition au secrétariat communal pour consultation.

En vertu de l'art. 70 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le délai référendaire échoit 60 jours après la présente publication, soit le 12 août 2019.

Fait à Bagnes, le 13 juin 2019

Le Conseil Général